

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 23 novembre 2021 à 13h30

Au palais de justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1
EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **NEUILLY SUR MARNE (93330)**

14 à 24 chemin de la Grille et 91 avenue de Verdun

Cadastré section AH numéro 425, lieudit « Chemin de la Grille n° 10 » pour 10.523 m², section AH numéro 428, lieudit « Chemin de la Grille » pour 5.130 m², section AH numéro 432, lieudit « Chemin de la Grille » pour 1.097 m²

Au 24 Chemin de la Grille – 93330 NEUILLY SUR MARNE

SUR LES PARCELLES CADASTRÉES SECTION AH N° 428 ET 432 :

LOT NUMÉRO TROIS MILLE CENT QUARANTE ET UN (3.141) : un

APPARTEMENT de type F4, dans le bâtiment H, au 2^{ème} étage, escalier VI, à droite, comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Maître ROBILLARD, Huissier de Justice Associé à ROSNY SOUS BOIS (93), en date du 6 janvier 2021 : entrée, salon, cuisine avec accès à une LOGGIA, couloir de distribution, salle de bains, WC, trois chambres, cagibi. Le tout d'une superficie privative de **75,46 m²**.

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES de la Résidence « LES MYOSOTIS »** sise 67 à 121 Avenue de Verdun – 1/3 Allée des Pervenches – 14/30 Chemin de la Grille – 1 à 6 Allée des Myosotis, 1 Allée des Campanules – 93330 NEUILLY-SUR-MARNE, représenté par son Syndic en exercice L'IMMOBILIER DE PROXIMITÉ (I.D.P.), dont le siège social est sis 62, Avenue Pierre Brossolette – 94170 Le PERREUX-SUR-MARNE, S.A.R.L. au capital de 12.000,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 529 817 835, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, dûment habilité à poursuivre la vente suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 7 MARS 2017 – résolution n° 16, ayant pour Avocat Maître Myriam CALESTROUPAT, Avocat Associé de la SCPA CALESTROUPAT – THOMAS & Associés, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint Denis.

Selon même PV, les lieux sont inoccupés

LOT NUMÉRO TROIS MILLE QUATRE-VINGT DIX-HUIT (3.098) :

une CAVE, dans le bâtiment H, au sous-sol.

SUR LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AH N° 425 :

LOT NUMÉRO SOIXANTE DIX-NEUF (79) : un

EMPLACEMENT de parking couvert, dans le bâtiment A, au 2^{ème} sous-sol.

MISE À PRIX : 18.000 € (DIX HUIT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à MONTREUIL SOUS BOIS, le 7 octobre 2021, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Myriam CALESTROUPAT

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ► À Maître Myriam CALESTROUPAT, Membre Associé de la SCPA CALESTROUPAT-THOMAS & Associés, Avocat, 8 ter Boulevard Henri Barbusse (93100) MONTREUIL, TEL. 01.48.58.17.06, mail : cabinet@fgtavocats.com, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 21/01484) ► Sur INTERNET : www.vench.fr www.licitor.com www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visite le **mercredi 10 novembre 2021 de 14h30 à 15h**